

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Mardi le 7 avril 2015, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants: Michelle Clouâtre, Noëlla Ouellet, Gervais Chamberland, Gilbert Béland, Sylvain Paradis, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseiller Michel Paris est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 2 mars 2015 tel que lu et présenté.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2014

2015-04-42

Proposé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **accepte les états financiers 2014**, tels que présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

6- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

- DEMANDE DE DON

2015-04-43

Proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire **un don de 50\$ à la Fondation du Centre Hospitalier régional de Rimouski** dans le cadre de leur campagne de financement afin d'améliorer les soins et les services de santé offerts à la population de l'Est-du-Québec.

- **DEMANDE DE DON**

2015-04-44

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc accepte de faire un **don de 50\$ à l'école polyvalente Le Mistral de Mont-Joli** pour les galas du mérite scolaire de fin d'année qui ont pour objectif de récompenser les élèves aux niveaux académique, social, culturel et sportif.

7- **LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS**

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

8- **APPROBATION DES COMPTES**

2015-04-45

Proposé par Michelle Clouâtre
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu que le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$55 032.33 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

9- **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE À TÉTRA TECH**

2015-04-46

Proposé par Sylvain Paradis
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise le **paiement de la facture no 15300416 du 26-02-2015 de la firme d'ingénierie Tétra Tech au montant de \$7129.60 taxes incluses** pour les honoraires professionnels réalisés du 12 janvier 2015 au 13 février 2015 concernant la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire visant des infrastructures d'eaux usées selon le mandat no 2014-01. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

10- **AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 270-2013 CONCERNANT LE RAMONAGE ET L'INSPECTION DES CHEMINÉES**

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Sylvain Paradis dans le but d'adopter un règlement modifiant le règlement no 270-2013 concernant le ramonage et l'inspection des cheminées.

11- **ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2015-03-31 CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2015**

2015-04-47

Proposé par Gervais Chamberland
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **abroge la résolution no 2015-03-31** autorisant un appel d'offres par invitation écrite concernant l'approvisionnement d'abat-poussière pour les chemins municipaux pour la saison 2015.

12- **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR MATÉRIAUX GRANULAIRES**

2015-04-48

Considérant que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc doit procéder à l'achat de matériaux granulaires pour l'entretien ou la réparation des chemins municipaux;

Considérant que les dépenses reliées à cet achat sont prévues à l'intérieur du budget d'opération ;

Il est proposé par Michelle Clouâtre

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la directrice générale à demander des **soumissions** par voie d'invitation écrite **pour l'achat de matériaux granulaires.**

13- ACHAT D'UNE ARROSEUSE USAGÉE DE MARQUE VICON

2015-04-49

Attendu que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc considère que l'épandage de l'abat-poussière effectué par les employés municipaux améliorerait le service pour les résidents et usagers des rangs tout en permettant à la municipalité d'être plus autonome;

Attendu que des économies importantes seront réalisées dans les prochaines années en procédant à l'achat d'une arroseuse permettant d'effectuer l'épandage de l'abat-poussière;

Il est proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Sylvain Paradis

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise l'achat d'une arroseuse usagée de marque Vicon** au montant de \$5650 auprès du Centre Agricole du Bas St-Laurent.

14- NOMINATION DES RESPONSABLES DES CHEMINS D'ÉTÉ

2015-04-50

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc nomme M. Maurice Chrétien et M. Gervais Chamberland **responsables des chemins d'été** pour l'année 2015.

15- DÉSIGNATION D'UN MEMBRE POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ D'ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DU PORTAGE-DE-L'ARC-EN CIEL

2015-04-51

Attendu que conformément à la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement*, la Commission scolaire des Phares a résolu de reformer un comité d'analyse afin de poursuivre l'analyse concernant l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne d'Arc;

Attendu que la « *politique* » prévoit qu'un membre de la communauté peut être nommé par la Municipalité afin de siéger sur le dit comité;

Il est proposé par Gervais Chamberland

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc désigne Mme Noëlla Ouellet, conseillère, pour siéger sur le **comité d'analyse de la situation de l'école du Portage-de l'Arc-en-Ciel.**

16- POSTE DE 1er OPÉRATEUR DE MACHINERIE - FIN D'EMPLOI;

2015-04-52

Proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc fixe la **date de fin d'emploi** de M. Francis Girard en tant que **1^{er} opérateur de machinerie d'hiver** au 25 avril 2015.

17- NOMINATION AU POSTE DE PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET MÉCANIQUE

2015-04-53

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Sylvain Paradis

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **nomme M. Francis Girard au poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique** à compter du 26 avril 2015 et ce, selon les termes du contrat

intervenue entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et M. Girard pour une période de 26 semaines se terminant le 24 octobre 2015. Le maire est autorisé à signer le dit contrat d'emploi pour et au nom de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc.

18- NOMINATION AU POSTE D'ADJOINT AU PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET MÉCANIQUE

2015-04-54

Proposé par Michelle Clouâtre

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **nomme M. Robin Bérubé au poste d'adjoint au préposé des travaux de voirie et mécanique** à compter du 11 mai 2015 et ce, selon les termes du contrat intervenue entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et M. Bérubé pour une période de 18 à 24 semaines. La date de fin d'emploi sera fixée par résolution du conseil en fin de saison. Le maire est autorisé à signer le dit contrat d'emploi pour et au nom de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc.

19- AJOUT D'UNE GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE AUX ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ

2015-04-55

Proposé par Michelle Clouâtre

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise l'ajout d'une garantie supplémentaire aux assurances de la municipalité**, soit que le montant garanti en période de paiement des taxes pour les garanties II et III de la section "crime" soit augmenter à \$10 000.

20- PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2015

2015-04-56

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du **4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;
- en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, je, Maurice Chrétien, maire de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc, proclame par la présente la semaine **du 4 au 10 mai 2015 Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

21- ADHÉSION À L'URLS

2015-04-57

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Gervais Chamberland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc décide **d'adhérer à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas Saint-Laurent (URLS)** pour l'année 2015-2016 et ce, au coût de 75\$.

22- COMPTE À RADIER

2015-04-58

Proposé par Sylvain Paradis
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise la **radiation d'un compte à recevoir** d'un montant de \$1.29 en plus des intérêts accumulés à la date de la radiation selon la liste déposée aux élus datée du 31 mars 2015.

23- AJUSTEMENT D'INVENTAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

2015-04- 59

Proposé par Michelle Clouâtre
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **autorise qu'une brocheuse et une imprimante d'étiquettes soit mises aux rebuts, ainsi qu'un téléphone sans fil Uniden.** Un ajustement à l'inventaire du bureau municipal sera effectué.

24- VARIA

A) PNEUS POUR CAMION STERLING

2015-04-60

Proposé par Michelle Clouâtre
Appuyé par Gervais Chamberland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise que les **huit (8) pneus arrière du camion Sterling soient réchapper** pour un montant de \$1536.00 taxes en sus et ce, par Les Distributions Claude Côté Inc. de Rimouski.

B) OFFRE DE SERVICE DE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON RELATIVE AUX TAXES DE SERVICE

2015-04-61

Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Michelle Clouâtre
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **accepte les services de Raymond Chabot Grant Thornton concernant la méthode simplifiée pour le calcul des remboursements des taxes à la consommation (TPS et TVQ)** et ce, selon l'offre de service datée du 26 mars 2015 pour un montant maximum de 600\$ taxes en sus.

C) ABROGATION DE LA RÉOLUTION NO 2015-03-40

2015-04-62

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a obtenu des informations supplémentaires en provenance de la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay et de la MRC de la Mitis en relation avec la demande d'opinion juridique;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux ont pris connaissance des articles 6 et 7 de la loi sur la sécurité civile;

Il est proposé par Sylvain Paradis
Appuyé par Noëlla Ouellet

ET RÉSOLU à l'unanimité QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **abroge la résolution numéro 2015-03-40 demandant une opinion juridique** auprès de la firme Tremblay Bois Mignault Lemay afin de

s'assurer que la responsabilité de la municipalité ne serait pas engagée advenant le cas d'émission de permis pour des constructions qui pourraient être inondées dans la zone 07 RCT.

D) PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL - VERSEMENT D'UN MONTANT EN ACOMPTÉ POUR TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE

2015-04-63

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michelle Clouâtre
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise le **versement d'un acompte au montant de \$225** à M. Jean-Benoît St-Laurent **pour la réalisation de quatre (4) bancs de parterre et un (1) cache-poubelle** (voir soumission du 17 mars 2015 no 496) dans le cadre du projet d'aménagement du parc municipal.

E) ACHAT DE LAMES ET ADAPTEUR 84" POUR NIVELEUSE

2015-04-64

Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Sylvain Paradis
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise **l'achat d'un adaptateur 84 pouces et lames pour niveleuse** selon la soumission du 16-03-2015 d'Équipements Sigma Inc. au montant de \$1129.06 avant taxes.

F) DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU PORTAGE

2015-04-65

Considérant la demande déposée par Damabois afin d'effectuer l'ouverture d'une partie de la route du Portage sur une distance d'environ 500 mètres afin d'accéder à une propriété forestière où des travaux forestiers doivent être réalisés dans la semaine du 6 avril 2015;

Considérant que la période de dégel a débuté le 6 avril 2015 et que les élus municipaux désirent restreindre la circulation des véhicules afin de protéger le chemin public pendant cette période;

Il est proposé par Sylvain Paradis

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **refuse la dite demande** datée du 27 mars dernier et informe le demandeur, soit Damabois, division Cap-Chat, que ce chemin sera réouvert à la circulation au plus tard le 1er mai 2015.

G) POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN - OFFRE D'EMPLOI

2015-04-66

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Gervais Chamberland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc autorise **l'envoi d'une offre d'emploi par médiaposte** afin de combler un nouveau poste en tant que préposé à l'entretien.

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

26- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Michelle Clouâtre la fermeture de l'assemblée à 21h52.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale
et secr.-trésorière